

L'ECHO

7791001111

n° 1

DU NANTI

Lors de la campagne électorale, un grand nombre de personnes ont manifesté leur intérêt pour une information la plus complète possible en ce qui concerne les affaires de la commune. Les élections ont eu lieu mais le désir d'information demeure.

Ce bulletin entend rester objectif et ne sera marqué que par la tendance de la vérité. La meilleure preuve en est que sa rédaction sera laissée au Conseil Municipal et à toutes les Sociétés existantes dès que ceux-ci en feront la demande.

Si ce numéro " 1 " existe aujourd'hui sous cette forme c'est parce que, lorsque la création d'un bulletin d'information (dont la forme restait à définir) a été proposée par 2 fois, le 25 mars et le 19 avril 1977, au Conseil Municipal, la plupart des membres de ce dernier, ne l'ont pas jugé utile, ou ne l'ont pas compris, la presse et l'affichage public paraissant suffisants.

Or force nous est de constater que la presse ne peut répercuter l'ensemble des délibérations et que l'affichage public (on a reparlé des fours) n'est utile que si la population est habituée à le lire.

De plus, la presse et l'affichage public même lus ne peuvent pas aller dans les deux sens: c'est à dire ne peuvent permettre un véritable échange d'idées, de propositions. Le bulletin seul peut le faire, car chacun peut y écrire ses idées et établir un dialogue sincère.

Ce peut être également un organe d'information pour les comités, les clubs, le syndicat d'initiative

Pour 7 centimes par feuille, ne serait-ce pas beaucoup de bavardages inutiles et d'accusations, plus ou moins fondées, évitées à peu de frais ?

200 bulletins de 3 feuilles font 42 frs par mois.

CA VAUT QUAND MEME LE COUP

=====

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MARS 77

Le Conseil d'Administration de la Caisse Locale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Lhuis s'est réuni à la Mairie de Lhuis à 20H sous la présidence de monsieur BONNARD Louis, Président de la Société.

Le bureau a été renouvelé; en voici les membres :

Président	:	Monsieur BONNARD Louis	
Vice-Président	:	Monsieur JOLY Charles	
Secrétaire	:	Madame JOLY Yvette	
Administrateurs:	Messieurs	DUCOLOMB Pierre	
		TRICHON Henri	
		VUILLEROD Jean	
		BAUDET Maurice	
		BONSACQUET Gérard	
		CONAND André	
	Madame	CARREL Camille	
	Messieurs	GROLIER Paul	Innimont
		GAILLARD Louis	
		PEILLOT Jean	Montagnieu
Commissaires aux comptes:	Messieurs	BACONNIER Pierre	
		RAMEL Jean	

- I- Compte-rendu moral et financier par 2 Délégués de la Caisse de Nantua : Messieurs VALLIN et RUTY.
- 2- Projection d'un film d'information sur les accidents agricoles.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL.

Assistent à ce conseil : les membres du Conseil Municipal au complet.
15 personnes dans l'assistance.

La liste des répartiteurs titulaires et suppléants est établie
Qu'est-ce qu'un répartiteur ? : c'est une personne propriétaire dans la commune, qui est chargée, à la demande du Directeurs des Impôts, de signaler les changements apportés dans les biens immobiliers et fonciers de chacun afin de calculer la nouvelle base d'imposition. 24 noms sont proposés par le Conseil Municipal et la Préfecture nomme seulement 6 Titulaires et 6 Suppléants.

La bail de Monsieur VIOLLET est reconduit pour un an afin de permettre à la Commune l'amélioration prévue dans l'année en ce qui concerne le sanitaire. (Le montant du loyer est de 700Frs par an).

Répartition de la prime exceptionnelle de 4 325 Frs accordée en raison de l'effort entrepris par la commune pour aider les familles dans les transports scolaires. Fixe à 22 voyages pris en charge par la Commune.

Compte-rendu de la Commission des bâtiments Communaux du 31 Mars: La colonie UFOVAL (Ecole Ménagère) prend en charge l'aménagement de 2 chambres dans le bâtiment juxtaposant le garage (menuiserie, électricité, peinture)

La Municipalité prend à sa charge la peinture du petit et du grand réfectoires ainsi que la cuisine : devis élevé à 10 175 Frs. Ce devis présenté par Monsieur HOFF Christian est accepté à l'unanimité en raison de l'urgence des travaux. Intervention de Madame FAVRE qui demande que désormais pour les gros travaux, soient contactés tous les artisans du secteur qui présenteraient chacun un devis.

Interventions de Monsieur GRISILLON Pascal :

- demande la date de l'électrification du Bourg de 110 volts en 220 volts. Il est répondu que les travaux sont prévus pour cette année. Lettre sera envoyée à l'administration compétente en vue d'une relance.
- demande l'extension du plan d'urbanisme. Cette demande a déjà été envoyée à l'administration compétente qui a répondu : la révision du plan se fera d'ici quelque temps.
- soulève la question au sujet de la réfection de la salle des fêtes. Demande à ce sujet, que monsieur le 1^{er} Adjoint visite la nouvelle salle des Fêtes de RIGNEUX LE FRANC et donne son point de vue à la prochaine réunion.
- demande une amélioration de l'éclairage de la place de Lhuis (Cf éclairage dans la ville de Montalieu-Vercieu).

Proposition de Monsieur Marcel BONNARD, de l'établissement d'un plan d'ensemble réparti sur six années en ce qui concerne l'amélioration des chemins (ceci dans un esprit pratique).

Le 7 mai est retenu pour la visite des chemins par l'ensemble du Conseil Municipal.

Interventions de Monsieur Gérard DEGLISE :

- soulève le problème de l'emploi du temps du cantonnier en dehors de la Commune.
- Propose pour la seconde fois la création du bulletin d'information communal. Cette proposition est rejetée par 10 voix contre, 2 voix pour et un nul.
- Demande à ce que les propos tenus en Conseil Municipal fassent preuve de plus de réflexion et perdent tout caractère diffamatoire.

Enfin, jusqu'en 1978, participent au Bureau d'Aide Sociale :

Messieurs	BONNARD	Louis
	DU COLOMB	Louis
	MONAVON	Louis
	PLANTIN	Michel

LA RIVERAINE DE GROSLEE (Société de Boules)

• La Riveraine de Groslee groupe les trois communes de LHUIS, CROSLEE et SAINT-BENOIT. Elle est forte de ses 50 licenciés sous la Présidence d'honneur de Monsieur PENELLE Antoine et active de BRES Marc, secondés dans leurs fonctions de MAISSIAT Roger, DE BONI Paul, de son Secrétaire GUILLOUD Marcel, de son Trésorier BILLEMAZ Jo et la Commission au sports INDERCHIT Pierre, BODOY Jean-Michel, MICOLLOD Joseph, REY Jean et VITTAZ Bernard.

Dans notre prochain article, nous vous parlerons de nos espoirs et but fixés par notre Société.

• La Riveraine de Groslee.

Information rapide au sujet du maintien de la poste à Lhuis
Lettre du directeur départemental des postes de l'An à M^r le Maire lui assurant qu'il n'a jamais été question de supprimer le bureau de Postes de Lhuis (courrier du 19 avril affiché à la guille de la Mairie)

AMICALE " DETENTE & LOISIRS "

Déclarée en Association (loi du 1er juillet 1901) à la Sous-Préfecture de BELLEY le 5.2.1975, parue au J.O. le 1er mars 1975.

OBJET: a) susciter des moyens de communication sociales et amicales entre les personnes de tous rangs et du 3ème âge.
b) fournir une aide technique, morale et matérielle aux membres.

DUREE la durée de l'amicale est illimitée.

Le siège de l'amicale est à LHUIS.

ZONE D'ACTION: le ressort de l'Amicale s'étend à tout le canton de LHUIS.

Définition des membres: sont membres actifs:

1° - Ceux qui acquittent les cotisations qui ont adhéré, et qui adhéreront par la suite.

2° - Les membres bienfaiteurs qui par leurs dons aident financièrement l'amicale.

3° - Les membres honoraires.

ADMINISTRATION: l'amicale est administrée par un bureau nommé par le conseil d'administration et composé de :

1 - Président actif:	Mme FAURE Denise
Vice-Président	Mme BONSAQUET Juliette
2 - Trésorier	Mr GAILLIARD Paul
3 - Secrétaire	Mme CARREL Simone

Nous donnerons suite de nos informations sur un prochain bulletin.

ASSOCIATION "MUSARDE CONTRE LE SURGENERATEUR DE MALVILLE

Constituée en association type loi 1901 en décembre 1976

Son bureau se compose ainsi:

Président: Jacques BESANCON, 01680 LHUIS

Secrétaire: Danielle DEMENTHON

Trésorier: Jean-Luc DEMOLLIENS

Pourquoi un comité anti-nucléaire à LHUIS ?

Parce que face à l'inquiétude soulevée dans les populations locales par la construction du surgénérateur de MALVILLE, et face au désir d'E.D.F. d'implanter cette centrale sans consultation des populations concernées et de les mettre ainsi devant le fait accompli, il importait que dans chaque village les gens se regroupent et se constituent en comités pour unir leurs efforts. C'est ce qui a été fait à LHUIS, comme dans une trentaine de communes de l'AIN et de l'ISERE.

Les buts de l'Association: l'association a pour objet de grouper toutes les personnes qui marqueront leur volonté d'œuvrer en faveur:

- de la protection et de la défense des sites de MALVILLE et BUGEY

- de la protection de leur environnement contre toutes les formes d'agression que pourrait subir cet environnement.

- de se donner tous les moyens nécessaires pour atteindre ce but d'informations publiques, réunions, manifestations, action devant les tribunaux etc.....

Cette présentation faite, il reste à dire que les portes de notre comité sont ouvertes à tous et à toutes: soyez nombreux à nous rejoindre.

NOTA: Nous mettons en vente des cartes de l'Association Renseignez-vous auprès des membres que vous connaissez ou bien chez le Président.

LE PRESIDENT.

LE BUREAU DU SOU DES ECOLES VOUS PARLE.....

Le Sou des Ecoles de Lhuis qui existe depuis de nombreuses années, regroupe tous les parents d'élèves. Sa mission est d'assurer à chaque enfant également, les meilleures conditions d'enseignement, matérielles et morales, tout au long de sa scolarité primaire. Ainsi, il finance l'achat de fournitures scolaires et de matériel d'éducation.

Ses charges s'alourdissent avec la création de la 3^e classe et aussi avec les hausses de prix annuelles.

Cette année les frais de fournitures se sont élevés à 6 400F. Ils sont couverts par une subvention de la Commune actuellement de 2 000F, les cotisations des parents : 1725F, des dons divers, et les recettes des bals qu'il organise chaque année (2 200F pour le dernier).

En outre, il organise fin Juin son voyage scolaire annuel, qui réunit les enfants et leurs parents, et auquel chacun peut participer.

A Noël nous avons renoué avec la traditionnelle fête des enfants . Suite au succès qu'elle a connu, nous avons programmé, pour la fête des Mères : Samedi 4 Juin..... une soirée - spectacle, animée par les enfants et les parents à laquelle vous êtes cordialement invités.

Enfin, sous l'égide du Sou des Ecoles , se tiendront régulièrement des réunions d'information : enseignants-parents. Leur but est d'entretenir un dialogue permanent et fructueux, qui doit favoriser une compréhension mutuelle , créant autour de l'enfant un climat de confiance propre à faciliter sa scolarité. Cette initiative répond à un souhait des parents . La première réunion dont le thème était les rapports maître - élèves, a ouvert ce dialogue La prochaine , prévue en Juin permettra de l'approfondir en discutant de la vie et de l'organisation de la classe.

Nous concluons en lançant un cordial, mais vibrant appel, à tous les parents, aux jeunes surtout, pour qu'ils prennent une part active à ces activités qui se diversifient, et aussi pour permettre un renouvellement régulier des responsables, une meilleure répartition des tâches.

Le Bureau du Sou des Ecoles.

RUGBY - CLUB du Canton de LHUIS

En Juin 1973, quelques jeunes du Canton se réunissent et décident la création du R.C.C.L. Malgré de grandes difficultés de compréhension , l'esprit de camaraderie a triomphé de tout cela et le Club vit.

Son Siège est à l'Hôtel - Restaurant BONNARD - GAUDIMIER.

En 1976, le bureau a été reconduit comme suit :

Président :	Maître MIE Daniel	(Montagnieu)
Vices "	FOLLIET Guy	(Lompnaz)
	GAILLARD	Lhuis
Trésorier	CRISILLON Pascal	Lhuis
"	adjoint BABOLAT Gérard	Lompnaz

Secrétaire BONSACQUET-Denys (Lhuis)
 " adjoint LASSEIGNE Paul Lompnaz

Membres du Bureau : Mrs DUPRAT Robert (Lhuis); BAUDET Georges (Groslee)
 PICHON René (Lhuis); BODOY Jacky (Lhuis);
 DEVAUX Jack (Morestel); SERRE Michel (Oyonnax-Lhuis)
 BONNEFOY J. Pierre (Les Granges)
 Capitaine entraîneur IRIS René (Lyon)

Nous voudrions remercier spécialement toutes les personnes
 qui s'intéressent à notre Club et nous ont permis de survivre financièrement
 (bals, cartes de membres bienfaiteurs, dons, auto-collants, etc....)

POURQUOI UN CLUB ?

Que faire le dimanche ? : Tourner à droite, à gauche : NON
 S'endormir : NON
 Rester oisif : NON

Alors c'est simple : voilà le pourquoi .

Néanmoins, ces jeunes ont désiré varier les moyens de se dépenser en choi-
 sissant un sport malheureusement encore trop inconnu dans le Canton.

PROCHAIN N° DIFFICULTES et DESIRS

CONCLUSION

Certains des "articles" de ce numéro manquent un peu de fraîcheur.
 En effet, il s'agissait de s'organiser et de pouvoir se rassembler et discu-
 ter. Ces articles ont tous été lus en présence des participants à ce journal
 et ont reçu leur accord.

Le N° 2 sortira, en gros, début Juin. Toutes les suggestions, (légendes du
 pays), articles, comptes-rendus, projets, devront arriver chez M. Antoine
 GUIGARD avant le samedi 28 Mai. Vous pourrez tous venir à la réunion
 d'élaboration qui se tiendra le mardi 31 Mai à la Mairie.

La personne chargée de la mise en page du N° 2 sera M. Denys BONSACQUET
 ONT participé à ce journal : les représentants des Sociétés qui ont écrit
 les articles.

AU PROCHAIN NUMERO.